

PARIS,
LE 23 FÉVRIER 2021

CONTACT
Caroline Borel
T. 33 (0)1 55 55 61 63
caroline.borel@hceres.fr

Parmi les pays de recherche intensive, la France conserve un profil scientifique spécifique et ses performances s'érodent.

Le Hcéres publie son 3^e rapport sur le positionnement scientifique de la France en Europe et dans le monde. Portant sur la période 2005-2018, il actualise les observations précédentes et les complète avec l'analyse de plusieurs facettes : la distribution par panel des candidatures au Conseil européen de la recherche (ERC), la comparaison des publications des Initiatives d'Excellence (IDEX) avec celles d'universités de recherche européennes et américaines ou encore les profils scientifiques des régions françaises.

S'appuyant sur les données relatives aux publications scientifiques et sur une nomenclature correspondant aux panels de l'ERC, ce nouveau rapport de l'Observatoire des Sciences et Techniques livre plusieurs enseignements à retenir :

- La France, 6^e pays publiant le plus en 2005, est au 9^e rang en 2018, derrière l'Italie et la Corée du Sud. Sa part mondiale de publications a reculé d'un tiers entre 2005 et 2018, soit le 2^e plus fort recul derrière le Japon et devant les États-Unis.
- En 2017, dans le centile des publications les plus citées, les États-Unis conservent leur position de leader devant la Chine ; la France passe au 8^e rang alors qu'elle était 5^e en 2005.
- En 2016 – 18, l'analyse du profil scientifique de la France indique que cette dernière n'était fortement spécialisée ni dans les domaines qui produisent le plus de publications à l'échelle mondiale, ni dans les domaines les plus dynamiques depuis le début du XXI^e siècle.
- Le profil disciplinaire des régions varie, mais les domaines de plus forte spécialisation de la France (L'étude du passé humain, Mathématiques, Sciences de l'Univers, Immunité et infection) ont une présence affirmée sur l'ensemble du territoire.
- La part de la France dans les candidatures à l'ERC par panel est conforme au profil de ses publications suivant la même nomenclature : forte en Sciences physiques et ingénierie, moyenne en Sciences de la vie et faible en Sciences humaines et sociales.
- Entre 2007 et 2017, le volume des publications des IDEX a crû au même rythme que celui des universités de l'Association des Universités Américaines (AAU) tandis que celui des universités de la Ligue des Universités de Recherche Européennes (LERU) hors France enregistrerait une croissance plus forte. Les indicateurs d'excellence des publications des IDEX sont supérieurs à ceux de la France hors IDEX, mais restent inférieurs à ceux des corpus de la LERU hors France et de l'AAU.

Ce rapport complète les classements ou rapports étrangers et internationaux dans lesquels les données sur la France ne sont pas systématiques. En conclusion, il envisage différents approfondissements des analyses afin de confirmer ou d'affiner certains résultats, ou encore d'examiner les déterminants des performances du système de recherche français.

POUR EN SAVOIR PLUS...

- Accédez à l'intégralité du rapport ainsi qu'aux données des graphiques et tableaux : www.hceres.fr/Rapport-PSF2021

LE HCÉRES

Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) est l'autorité administrative indépendante chargée d'évaluer l'ensemble des structures de l'enseignement supérieur et de la recherche, ou de valider les procédures d'évaluations conduites par d'autres instances.

Par ses analyses, ses évaluations et ses recommandations, il accompagne, conseille et soutient la démarche d'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche en France.